

NOM DE L'ETABLISSEMENT CONCERNE	
Nom	
LOCALISATION DU PROJET D'ENSEIGNE	
Adresse	
BENEFICIAIRE DU PROJET D'ENSEIGNE (Exploitant du commerce de l'activité)	
NOM, Prénom	
Raison sociale	
Adresse	Téléphone
ADRESSE DE FACTURATION	
NOM, Prénom ou SARL :	
Adresse	Téléphone

CARACTERISTIQUE COMMERCIALE

LONGUEUR DE LA FACADE COMMERCIALE	
Attention, si l'établissement est installé sur un angle de rue, détailler les dimensions par rue	
Nom de la rue	Longueur de la façade
L'ACTIVITE OCCUPE	
Tout l'immeuble	Oui - Non
Plus de la moitié de l'immeuble	Oui - Non
Moins de la moitié de l'immeuble	Oui - Non
L'ACTIVITE SE SITUE	
Uniquement au rez de chaussée	Oui - Non
Au rez de chaussée et en étage	Oui - Non Si oui nombre d'étageoccupé Nombre d'étage de l'immeuble
Uniquement en étage	Oui - Non Si oui nombre d'étage occupé Nombre d'étage de l'immeuble

CARACTERISTIQUES DU PROJET D'ENSEIGNE par type d'enseigne

Définition d'une enseigne : Toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.



Légende :

- 1- Enseigne installée sur toiture = enseigne parallèle (interdite sur la commune de Lyon à l'exception du quartier Part Dieu)
- 2 -Enseigne apposée sur la façade du local = enseigne parallèle
- 3 -Enseigne sur lambrequin = enseigne parallèle
- 4 -Enseigne rattachée au bâtiment = enseigne perpendiculaire
- 5 -Enseigne sous forme de totem = enseigne scellée au sol (interdiction sur la commune de Lyon si le dispositif est installé sur le domaine public)
- 6 -Vitrophanie = enseigne parallèle (dérogation sur la commune de Lyon avec une limitation à une hauteur de 0.50 m comme une enseigne parallèle et une vitrine sur deux au maximum)

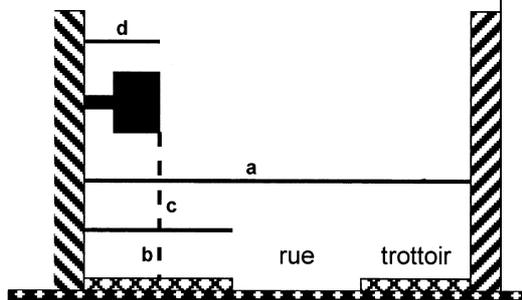
Exemple d'une vitrophanie sur façade commerciale (adhésif intérieur ou extérieur) = enseigne parallèle



CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION DE L'ENSEIGNE PERPENDICULAIRE

Saillie par rapport au bâtiment :

Largeur de la rue (a) :m
Largeur du trottoir (b) :m
Hauteur libre sous l'enseigne (c) ;m
(hauteur minimum libre sous l'enseigne : 2,5 m)
Saillie totale (y compris fixation) (d) :m



DEMANDE DE STORES : (fournir un plan détaillé et un échantillon de toile)

- **Dimensions** :
- **Couleur** (Référence RAL ou Pantone) :

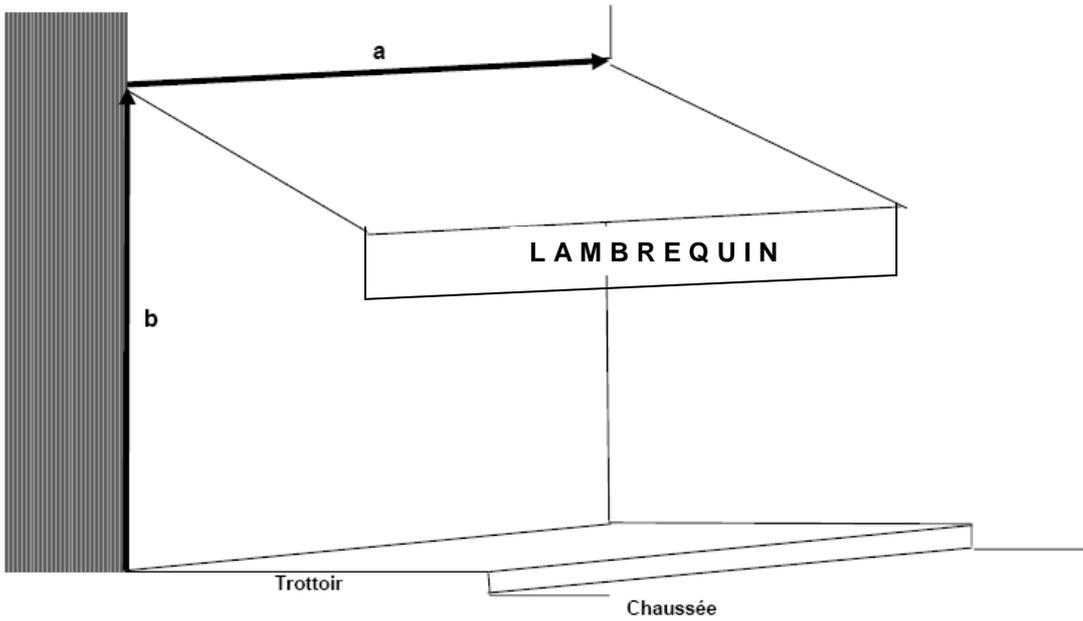
DEMANDE DE LAMBREQUIN : (fournir un plan détaillé et un échantillon de toile)

Attention : l'inscription sur un lambrequin correspond à une enseigne parallèle selon le Code de l'Environnement, par conséquent, si vous possédez une enseigne parallèle au droit de votre établissement, vous ne pourrez rien mentionner sur le lambrequin au regard du règlement local (une enseigne parallèle par façade commerciale).

- **Dimensions** :
- **Couleur** (Référence RAL ou Pantone) :

Dimensions à fournir pour une demande de store

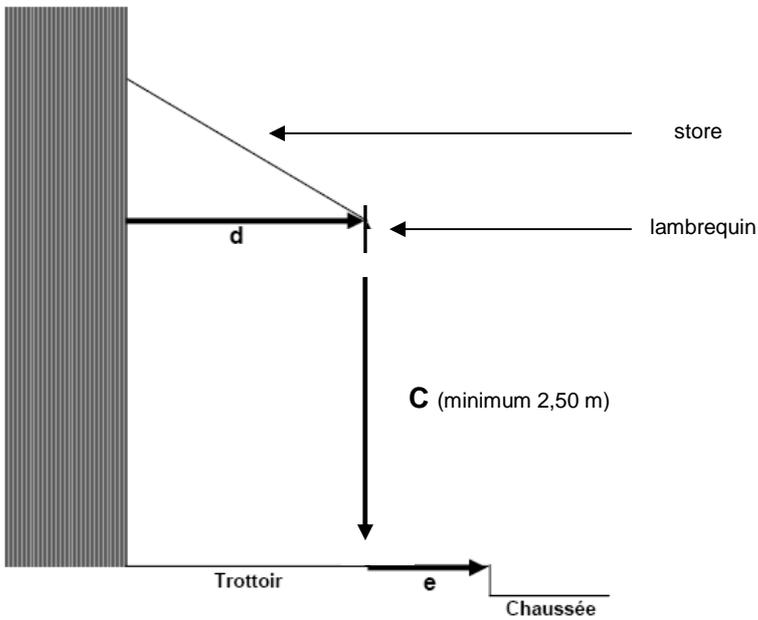
VUE DE FACE



a : Longueur.....
 b : Hauteur d'implantation sur la façade.....

(2,50 m minimum)

VUE EN COUPE



c : Hauteur libre sous l'aplomb du store. avec lambrequin
 d : Projection.....
 e : Distance libre entre l'aplomb et la bordure du trottoir.....

(2,50 m minimum)
 (50 cm minimum)

RAPPEL REGLEMENTAIRE :

Toute occupation du Domaine Public donne lieu à :

- une autorisation par arrêté municipal,
- une redevance payable à l'installation et à chaque modification si la superficie totale des dispositifs est inférieure à 7 m²,
- une taxe annuelle sur la publicité extérieure (TLPE) si la superficie totale des dispositifs est supérieure à 7 m².

Ce dossier sera adressé en double exemplaire avec ses annexes au service du Commerce Sédentaire.

DELAI D'INSTRUCTION DU DOSSIER ENSEIGNES (article L 581-21 du code de l'environnement):

- 2 mois à compter de la réception de la demande,
- 4 mois à compter de la réception de la demande si l'autorisation est relative à l'installation d'enseignes sur un immeuble classé, monument historique, ou inscrit à l'inventaire supplémentaire, ainsi que dans un site classé ou dans un secteur sauvegardé.

CONTACTS :

**Direction Economie Commerce et Artisanat
Commerce sédentaire
Pôle enseignes publicité**

Adresse physique :
198 Avenue Jean Jaurès
69007 LYON

Téléphone :
04 26 99 64 71
04 26 99 64 72

Adresse électronique :
Deca.pubens@mairie-lyon.fr

Fax :
04.26.99.64.61

Adresse postale :
Ville de Lyon
DECA
Place la Comédie
69205 Lyon cedex 01

ATTENTION :

Permanence sans rendez-vous le mardi matin de 8h45 à 10h30
Sur rendez-vous le lundi, mercredi, jeudi et vendredi